



ARRÊTÉS REGLEMENTAIRES

**ANNEE 2025
SEMESTRE 1**



**ARRÊTÉS
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET
DE SECOURS DE VAUCLUSE**

ARRÊTÉ N° 25-132
PORTANT REGLEMENT INTERIEUR
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

- VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1424-1 à L1424-50, les articles R 1424-1 à R 1424-55 et les articles R124-2 à D124-26 ;
- VU le code pénal ;
- VU le code de la route ;
- VU le code de la santé publique ;
- VU le code de la sécurité intérieure ;
- VU le code du travail ;
- VU le code général de la fonction publique ;
- VU la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 modifiée relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- VU la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers ;
- VU la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- VU la loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique ;
- VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;
- VU la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 90-850 du 25 Septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale et le décret n° 2001-1382 du 31 décembre 2001 relatif au temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU le décret n° 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement ;
- VU le décret n° 2016-2003 du 30 décembre 2016 relatif à l'emploi de directeur départemental et directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours ;
- VU le décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique ;
- VU le décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte ;
- VU le décret n° 2024-1093 du 3 décembre 2024 modifiant diverses dispositions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires ;

- VU l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours ;
- VU l'arrêté du 15 mars 2001 portant détermination des missions de sécurité des personnes et des biens incompatibles avec l'exercice du droit de retrait dans la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 11-368 du 26 mai 2011 modifié en juin 2020 portant règlement intérieur du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse ;
- VU l'arrêté du 8 avril 2015 modifié fixant les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers ;
- VU l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2016 portant approbation du règlement opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse ;
- VU l'arrêté n° 24-1305 du 19 décembre 2024 portant organisation générale du service départemental d'incendie et de secours et du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse ;
- VU l'avis favorable du comité social territorial en date du 6 mars 2025 ;
- VU l'avis favorable du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 6 mars 2025 ;
- VU l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours en date du 3 mars 2025 ;
- VU la délibération du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours n° 06/2025 du 20 mars 2025 ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Le règlement intérieur ayant pour objet de fixer les obligations de service ainsi que certaines règles de gestion applicables à l'ensemble des personnels du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse, est établi ainsi qu'il suit.

ARTICLE 2 - A compter du 1^{er} avril 2025, l'arrêté n° 11-368 du 26 mai 2011 modifié en juin 2020 portant règlement intérieur du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse est abrogé, à l'exception des articles suivants : 333-4 ; 336-2 ; 336-10 ; 412-1 ; 412-2 ; 412-4 qui restent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

ARTICLE 3 - La date d'entrée en vigueur du présent règlement est fixée au 1^{er} avril 2025, sauf pour les articles cités à l'article 4.

ARTICLE 4 - Par dérogation, les articles suivants entrent en vigueur au 1^{er} Janvier 2026 : 333-4 ; 335-2 ; 412-2.

ARTICLE 5 - Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères - 30000 Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse.

Avignon, le **20 MARS 2025**

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

ARRÊTÉ N° 25.661

Nomination d'un régisseur de recettes et
mandataires

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

VU l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics,

VU le décret du 22 décembre 2022 l'ordonnance précitée

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif aux régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales modifiant le code général des collectivités territoriales et complétant le code de la santé publique et le code de l'action sociale et de la famille,

Vu l'Instruction codificatrice n° 06-031 -ABM du 21 avril 2006 relatives aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n° 2002-29 du 11 mars 2002 du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse, portant annulation des précédentes régies d'avance et de recettes et création de nouvelles régies d'avances et de recettes au SDIS,

Vu la délibération n° 2014-55 du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse portant suppression de la régie d'avances du budget annexe restauration,

VU la délibération n° 71/2020 du Conseil d'Administration du SDIS du 8 décembre 2020 relative au régime indemnitaire, tenant compte des fonctions, des sujétions et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les filières administratives, techniques et médico-sociales,

Vu l'arrêté n° 02-295 du 22 mars 2002 instituant une régie de recettes de recettes pour la gestion de la restauration du SDIS ,

Vu l'arrêté n° 14-191 du 23 janvier 2014 portant modification de la nomination d'un régisseur de recettes et de son mandataire suppléant, désignation de deux mandataires suppléants supplémentaires

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 19 mai 2025;

SUR la proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté n° 23-1475 du 9 novembre 2023 est abrogé.

Article 2 : A compter de la signature du présent arrêté Madame Nicole SOLAZ-DUS est maintenue en fonction de régisseur de recettes pour la perception des recettes de la vente de prestations de restauration et de repas dans le cadre du budget annexe « Restauration » du SDIS.

Article 3 : Cette régie est installée dans les locaux du Centre de Secours Principal Rond Point de Fontcouverte 84000 Avignon.

Article 4 : En cas d'absence pour maladie, congés ou tout autre motif ou empêchement, Madame Nicole SOLAZ-DUS sera remplacée par Monsieur Thierry BERTHON désigné comme mandataire suppléant,

Article 5 : Madame Nicole SOLAZ-DUS percevra une indemnité annuellement de maniement de fonds en fonction de la réglementation en vigueur.

Monsieur Thierry BERTHON , mandataire suppléant percevra cette indemnité calculée au prorata du temps où il aura assuré le fonctionnement de la régie.

Monsieur Khaled KHMIRI est désigné mandataire de la régie. Il est autorisé à collecter les fonds lors des repas pris à la restauration du SDIS ;

Madame Séverine CERRI est désignée mandataire de la régie. Elle est autorisée à collecter les fonds lors des repas pris à la restauration du SDIS ;

Article 6 : Le régisseur et suppléant ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et pénales prévues par l'Article 432-10 du Nouveau Code Pénal ;

Article 7 : Le régisseur et suppléant sont tenus de présenter leurs documents comptables et leurs fonds aux agents qualifiés ;

Article 8 : Le régisseur et suppléant sont tenus d'appliquer, chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction ministérielle du 21 avril 2006 ainsi que les dispositions du présent arrêté ;

Article 9 : Le présent arrêté sera :

- notifié aux agents,
- transmis au comptable de la collectivité
- transmis au service de l'Assemblée de la collectivité
- transmis à la Direction des ressources humaines de la collectivité,
- archivé à la Direction des Finances

Article 10 : Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification aux intéressés.

Article 11 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, le Régisseur de recettes et suppléant sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté ;

fait à Avignon, le 11 JUIN 2025

NOTIFIE LE 11 JUIN 2025

Le Président du
Conseil d'Administration
LE PRÉSIDENT, S. de Vaucluse

Thierry LAGNEAU

Le Régisseur,
précéder la signature de la mention
« Vu pour acceptation »

Nicole SOLAZ-DUS

Le mandataire suppléant,
:(précéder la signature de la mention :
« Vu pour acceptation »)

Thierry BERTHON

Le mandataire
(précéder la signature de la mention :
« Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation

Khaled KHMIRI

Le mandataire
(précéder la signature de la mention :
« Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation

Séverine CERRI

Avignon, le 16 juin 2025

ARRETE N° 2025 - 689

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU la séance du Conseil Départemental de Vaucluse en date du 1^{er} juillet 2021 au cours de laquelle Madame Dominique SANTONI a été élue présidente du conseil départemental de Vaucluse ;
- VU l'arrêté du 23 août 2021 pris par Madame la Présidente du conseil départemental de Vaucluse désignant Monsieur Thierry LAGNEAU en qualité de président du conseil d'administration du SDIS de Vaucluse ;
- VU la délibération n° 53/2021 du 29 septembre 2021 relatif à la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale du SDIS de Vaucluse
- VU la délibération du CASDIS n° 71/2024 du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté portant organisation du SDIS et de son corps départemental
- VU l'arrêté n° 24-1305 du 19 décembre 2024 portant organisation générale du SDIS de Vaucluse et du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse
- VU l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse n° 23-1162 du 29 août 2023 portant recrutement de Monsieur le Colonel Hors Classe Christophe PAICHOUX en qualité de directeur départemental des services d'incendie et de secours de Vaucluse
- VU l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours n° 23-1162 du 29 août 2023 portant détachement de Monsieur le Colonel Hors Classe Christophe PAICHOUX sur l'emploi fonctionnel de directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse pour une durée de cinq ans ;
- VU l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 30 mai 2022 renouvelant le détachement sur l'emploi fonctionnel de Directeur Départemental Adjoint de Monsieur Jérôme SOTTY, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} août 2022
- VU les arrêtés individuels portant nominations dans les fonctions au titre desquels les agents ci-après bénéficient d'une délégation de signature

CONSIDERANT que l'organisation fonctionnelle du SDIS de Vaucluse nécessite un dispositif de délégations de signatures afin d'assurer le bon fonctionnement du Service ainsi que sa continuité,

CONSIDERANT que les actes et correspondances relevant du domaine opérationnel du SDIS de Vaucluse font l'objet d'un arrêté de délégation de signature spécifique de Monsieur le Préfet de Vaucluse,

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse

ARRETE

A COMPTER DU 1^{er} JUIN 2025

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, au Colonel Hors Classe Christophe PAICHOUX, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours, dans la limite de ses attributions, notamment pour la signature des documents énumérés ci-après :

- les mandats de paiement et bordereaux journaux de mandats délivrés pour le compte des budgets du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- les titres de recettes et bordereaux journaux de titres de recettes émis pour le compte des mêmes budgets
- tous les documents concernant l'exécution de la comptabilité du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- les contrats et conventions liant le SDIS qui n'emportent pas d'incidence financière
- les conventions établies dans le cadre des formations suivies par les agents du SDIS et des formations accueillies dans le département
- les dépôts de plainte
- les sanctions disciplinaires du premier groupe pour tous les sapeurs-pompiers volontaires
- des entretiens d'évaluation

et les actes d'administration courante, à l'exclusion :

- des délibérations
- des arrêtés relatifs à l'organisation générale
- des arrêtés liés à la carrière des agents permanents (recrutement, nomination, titularisation, avancements de grade, licenciement, démission, retraite des officiers, placement en congé pour raison opérationnelle)
- des arrêtés liés à la carrière des officiers sapeurs-pompiers volontaires
- des arrêtés de nomination des chefs de centres
- des arrêtés relatifs à la position administrative des agents permanents (disponibilité, mise à disposition, détachement, réintégration et réaffectation, congés parental)
- des réponses aux recours gracieux
- des courriers destinés aux ministres
- des courriers destinés aux élus, comportant décision

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental, la délégation de signature visée à l'article 1 est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité au Colonel Hors Classe Jérôme SOTTY, directeur départemental adjoint, pour les attributions relevant de sa compétence en matière de gestion administrative et financière, visées à l'article 1.

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité au Lieutenant-Colonel Hervé JULLIEN, chef de la sous-direction Gestion des Risques à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions :

- en cas d'absence ou d'empêchement du directeur et du directeur adjoint, les documents listés à l'article 1
- tous documents liés à la gestion courante de la sous-direction Gestion des Risques :
 - Accusés de réception,
 - Bordereaux d'envoi,
 - Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à L'administration centrale
 - Note d'information ou de procédure interne à la sous-direction
 - Frais de déplacements – heures supplémentaires

- Justificatifs d'astreinte
- Justificatifs d'heures supplémentaires
- Dépôts de plainte
- Conventions de stages d'observation pour les élèves de Troisième dans les services relevant de sa
- Compétence
- Conventions de stage non rémunérés et d'une durée égale ou inférieure à une semaine dans le cadre de
- L'accueil d'un stagiaire dans les services relevant de sa compétence

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur et du directeur adjoint, délégation de signature est donnée sous ma surveillance et ma responsabilité à Monsieur Marc MUSCAT, chef de la Division des finances et de la commande publique, à l'effet de signer :

- Les mandats de paiement et bordereaux journaux de mandats délivrés pour le compte des budgets du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Les titres de recettes et bordereaux journaux de titres de recettes émis pour le compte des mêmes budgets
- Tous les documents concernant l'exécution de la comptabilité du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;

à l'exception de la signature des actes d'administration courante.

ARTICLE 5 : Délégation de signature est donnée sous ma surveillance et ma responsabilité, à Monsieur Christophe CHAPUIS, médecin-chef du SDIS de Vaucluse à l'effet de signer tous documents liés à la gestion courante de sa sous-direction :

- Accusés de réception,
- Bordereaux d'envoi
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Note d'information ou de procédure interne à la sous-direction santé
- Frais de déplacements – Heures supplémentaires
- Justificatifs d'astreinte
- Justificatifs d'heures supplémentaires
- Dépôts de plainte
- Conventions de stages d'observation pour les élèves de Troisième dans la sous-direction santé
- Conventions de stage non rémunérés et d'une durée égale ou inférieure à une semaine dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire dans la sous-direction santé
- Demandes de transfert de dossiers médicaux
- Comptes-rendus de La commission d'aptitude aux fonctions de Sapeurs-Pompiers Volontaires

ARTICLE 6 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Divisions et Chefs de Groupements (voir annexe 1), dans le cadre de leurs attributions respectives, afin de signer :

- Accusés de réception
- Bordereaux d'envoi
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Note d'information ou de procédure interne à la Division ou au Groupement
- Frais de déplacements – Heures supplémentaires
- Justificatifs d'astreinte

- Justificatifs d'heures supplémentaires
- Dépôts de plainte
- Conventions de stages d'observation pour les élèves de Troisième dans les services relevant de leurs compétences
- Conventions de stage non rémunérés et d'une durée égale ou inférieure à une semaine dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire dans les services relevant de leurs compétences

ARTICLE 7 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, au Lieutenant-Colonel Eric BOUIJOUX, chef du Groupement Formation Sport et Culture de la Sécurité Civile dans le cadre de ses attributions, à l'effet de signer, les documents listés à l'article 6 et :

- Les demandes d'agrément
- Les fiches de candidatures (ENSOSP, ECASC, CNFPT) qui ont été préalablement arbitrées par le directeur ou le directeur adjoint
- Les états de paiement des formateurs, des stagiaires
- Les états de remboursement des frais de personnel pour les actions de formation
- Les notes d'organisation de stages

ARTICLE 8 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Compagnies (voir annexe 2), dans le cadre de leurs attributions respectives, à l'effet de signer, les documents listés à l'article 6 et :

- Les notes d'information ou de procédure interne aux centres et aux services relevant de la Compagnie
- Les correspondances à visée exclusivement informative, adressées aux maires du secteur couvert par la Compagnie
- Les attestations d'intervention

ARTICLE 9 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Centres Mixtes (voir annexe 3), dans le cadre de leurs attributions respectives, à l'effet de signer, les documents listés à l'article 6.

ARTICLE 10 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Centres Volontaires (voir annexe 4), dans le cadre de leurs attributions respectives, à l'effet de signer :

- Accusés de réception,
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Notes d'information internes au centre
- Justificatifs d'astreinte
- Dépôts de plainte

ARTICLE 11 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux chefs de colonnes CODIS de garde à l'effet de signer les bons de commande de la section de fonctionnement indispensables au bon déroulement des opérations de secours, hors marchés, dans la limite de 1 000 € TTC.

ARTICLE 12 : Dans le domaine comptable, les délégations de signatures suivantes sont accordées :

► Concernant les dépenses d'investissement :

- Colonel Hors classe **Christophe PAICHOUX**, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse pour signer ou valider tout bon de commande
 - o Ou, en son absence ou impossibilité, Colonel Hors Classe **Jérôme SOTTY**, Directeur Départemental Adjoint.
 - o Ou, en l'absence ou impossibilité du DDSIS et DDA, Monsieur **Marc MUSCAT**, Chef de la Division Finances.

► Concernant les dépenses de fonctionnement :

■ Pour signer ou valider tous les bons de commande :

- Colonel Hors classe **Christophe PAICHOUX**, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours pour signer ou valider tout bon de commande
 - o Ou, en son absence ou impossibilité, Colonel Hors Classe **Jérôme SOTTY**, Directeur Départemental Adjoint
 - o Ou, en l'absence ou impossibilité du DDSIS et DDA, Mr **Marc MUSCAT**, Chef de la Division Finances

■ Pour signer ou valider les bons de commande de fonctionnement jusqu'à un montant inférieur à 5 000 € TTC :

Sans restriction jusqu'à 4 999.99 € TTC :

- Division des Usages Numériques :
Madame Sonia TAUPENAS, Cheffe de division
Ou, en son absence ou impossibilité, Monsieur **Philippe RODRIGUEZ**, son adjoint
- Groupement des Services Techniques :
Lieutenant-Colonel Nicolas ACED, Chef de groupement
Ou, en son absence ou impossibilité, Commandant **Serge PERROT**, son adjoint
- Division Infrastructures et Travaux :
Monsieur Vincent ESTIENNE, Chef de division
Ou, en son absence ou impossibilité, **Madame Julie DORENLOT**, son adjointe
- Chefferie Pharmacie et biomédical :
Pour les commandes de médicaments et de dispositifs médicaux :
Pharmacien Hors Classe Anne-Sophie MENARD, Pharmacienne Cheffe
En cas d'absence ou d'empêchement de la pharmacienne cheffe, la présente délégation est exercée par Monsieur **Olivier JOUVE** et Madame **Jennifer SAURA**

Sans restriction jusqu'à 1 999.99 € TTC :

- Groupement des Ressources Humaines :
Lieutenant- Colonel Gil DOPIERALA, Chef de groupement
Ou, en son absence ou impossibilité, Madame **Magali BLANCO**, son adjointe

- Groupement Formation-Sports :

Lieutenant-Colonel Eric BOUIJOUX, Chef de groupement ;
Ou, en son absence ou impossibilité, Commandant Yvan PACOME, son adjoint

- Groupement des Territoires :

Lieutenant-Colonel Philippe CHAUSSINAND, Chef de groupement

- Service Restauration :

Madame Nicole SOLAZ-DUS, Cheffe du Service Restauration
Ou, en son absence ou impossibilité, Monsieur Thierry BERTHON, son adjoint

- Sous-Direction santé :

Médecin Hors Classe Christophe CHAPUIS, Médecin-Chef

ARTICLE 13 : Les délégations consenties par le présent arrêté aux personnes nommément désignées deviennent caduques dès lors que ces personnes quittent les fonctions au titre desquelles elles bénéficiaient de ladite délégation.

ARTICLE 14 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et le Payeur Départemental de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

NOTIFIE LE

A

Annexe 1 à l'arrêté n° 2025-689

Liste des chefs de Divisions

DIVISION DES FINANCES ET COMMANDES PUBLIQUES	Monsieur Marc MUSCAT
DIVISION ADMINISTRATION GENERALE ET AFFAIRES RESERVEES	Madame Martine CASADEI
DIVISION DES USAGES NUMERIQUES	Madame Sonia TAUPENAS
DIVISION INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX	Monsieur Vincent ESTIENNE

Liste des chefs de Groupements

GROUPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	LCL Gil DOPIERALA
GROUPEMENT FORMATION-SPORTS ET DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE SECURITE CIVILE	LCL Eric BOUIJOUX
GROUPEMENT DE LA PREVENTION DES RISQUES BÂTIMENTAIRES	LCL Jérôme LINCK
GROUPEMENT SERVICES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	LCL Nicolas ACED
GROUPEMENT DES TERRITOIRES	LCL Philippe CHAUSSINAND
GROUPEMENT DE LA PREVISION ET DE LA PLANIFICATION DES RISQUES	LCL Thierry TREZEL
GROUPEMENT MANAGEMENT DE LA SANTE ET DE LA SECURITE ET PILOTAGE PAR LA PERFORMANCE	LCL David DURUPT
GROUPEMENT DES OPERATIONS	CDT Pierre AUGIER

Annexe 2 à l'arrêté n° 2025-689

Liste des chefs de Compagnies

CTAU/CODIS	CDT Yann GARNIER
CONFLUENCE (Avignon)	LCL Vincent FAVRE
VENTOUX-DENTELLES (Carpentras)	CDT Eddy AROCA
HAUT VAUCLUSE (Orange)	CDT Alain JALABERT
DURANCE LES SORGUES (Cavaillon)	CDT Frédéric BALLART
LUBERON (Pertuis)	CDT Florent RICARD

Annexe 3 à l'arrêté n° 2025-689

Liste des chefs de Centres mixtes

CENTRE DE SECOURS D'APT	LTN HC Julien GOMBERT
CENTRE DE SECOURS D'AVIGNON	LCL Vincent FAVRE
CENTRE DE SECOURS DE BOLLENE	CNE Laureen DUNAND
CENTRE DE SECOURS DE CARPENTRAS	CDT Eddy AROCA
CENTRE DE SECOURS DE CAVAILLON	CDT Frédéric BALLART
CENTRE DE SECOURS DE L'ISLE SUR LA SORGUE	CNE Jonathan JANE
CENTRE DE SECOURS D'ORANGE	CDT Alain JALABERT
CENRE DE SECOURS DE PERTUIS	CDT Florent RICARD
CENTRE DE SECOURS DE SORGUES	CNE Guillaume GRAND
CENTRE DE SECOURS DE VAISON LA ROMAINE	LTN HC Guillaume ALIUGI
CENTRE DE SECOURS DE VALREAS	LTN 1 ^{ère} CL Yves LEGUENNEC

Annexe 4 à l'arrêté n° 2025-689

Liste des chefs de Centres Volontaires

AUBIGNAN	Cne REY Franck
BEAUMES DE VENISE	Ltn PERRON Eric
BEAUMONT DE PERTUIS	Adc TIBLE Thierry
BEDARRIDES	Cne PARRENO Eric
BEDOIN	Cdt RABAGLIA Stéphane
BONNIEUX	Ltn REGNO David
CADENET	Cdt BARTHELEMY Jean-Robert
CADEROUSSE	Ltn TARDY Florian
CAROMB	Ltn HERBIET Cédric
CAUMONT SUR DURANCE	Adj/chef PEREZ Magali
CHEVAL BLANC	Ltn ROBERT Christophe
CUCURON	Cne RATTO Thierry
GORDES	Cne MESTRE Sandra
GRANGE BLANCHE	Ltn CONSTANT Frédéric
GRILLON	Ltn BAUDOUIN Patrick
LA BASTIDE DES JOURDANS	Ltn VACHIER Christian
LA TOUR D'AIGUES	Ltn PAPPALARDO Frédéric
LAURIS	Ltn SCOMA Jérôme
LES DENTELLES	Ltn ALAZARD Cyril
LE THOR	Cne MARIN Jean-Pierre
LA GARANCE	Cne MENINI Jean-Marc
MALAUCE	Cne CANESTRARI Stéphan
MAZAN	Ltn GALANTI Bruno
MERINDOL	Ltn HUBERT Philippe
MONTEUX	Adj/chef MAXIMIN Christophe
MORMOIRON	Ltn MARCELLIN Denis
PERNES LES FONTAINES	Adj MOLERO Lucas
ROBION	Ltn PIANETTI Michel
SARRIANS	Ltn COSMA Frédéric
SAULT	Ltn ICARD Roland
STE CECILE LES VIGNES	Ltn PEREZ Antonio
VALLEE DE L'AIGUE	Ltn LECCHI Didier
VALLEE DU RHONE	Cne MOUCHARD Yann
VELLERON	Cdt VITALBO Yannick
VIOLES	Cne COMBE Pascal
VISAN	Ltn PHETISSON Eric



**ARRÊTÉS
DU PREFET
DE VAUCLUSE**



Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE DES PERSONNELS HABILITÉS A LA REALISATION DES
MISSIONS DE RECHERCHE DE CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE (RCCI) DE
VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2025**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

VU l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;

VU la circulaire NOR IOCE110842C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche de causes et circonstances d'incendie par les SIS ;

SUR la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRÊTE

ARTICLE 1er - sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine de la recherche de causes et circonstances d'incendie pour l'année 2025 :

Officier référent départemental - Sapeur-Pompier Investigateur Bâtimentaire			
Lcl	LINCK	Jérôme	GPRB
Officier référent départemental adjoint - Sapeur-Pompier Investigateur Bâtimentaire			
Cne	GARNODON	Gérald	GPRB
Sapeur-Pompier Investigateur Incendie Bâtimentaire			
Cdt	BALLART	Frédéric	Compagnie DURANCE LES SORGUES
Cdt	CHESNEL	David	GOPS
Cdt	ESTEPA	Patrick	GPRB
Cdt	PAILLOUX	Fabien	GPPR
Cne	IBOT	Lionel	GOPS
Cne	PINCEMIN	Hugues	GPRB
Sapeur-Pompier Assistant Investigateur Incendie Bâtimentaire			
Cdt	BARTHELEMY	Jean-Robert	CS CADENET
LtHc	KERBRAT	Didier	CS VAISON
LtHc	MAUPETIT	Mickael	CS ISLE SUR SORGUE
Lt1	LEGUENNEC	Yves	CS BOLLENE
Lt1	PELE	Stéphane	GPRB
Lt1	RAIMBAULT	Jacky	CS SORGUES
Lt1	SALVINI	Bernard	CSP CAVAILLON
Lt2	DAVID	Jérémie	CTAU/CODIS
Lt2	ENault	Nathanaël	CSP CAVAILLON
Lt2	JASSE	Pascal	GSTL
Lt2	MOREAU	Jérôme	CSP ORANGE
Lt2	PACOME	Axel	CSP CARPENTRAS
Lt2	TRIAT	Laurent	CSP ORANGE
Adc	CHRISTOL	Pierre	CS APT
Adc	MELCHIOR	Stéphane	CSP CARPENTRAS
Adc	PRIEUR	Grégory	CSP CAVAILLON
Adc	RAMBAUD	Gilles	CSP CAVAILLON
Adc	SAN JULLIAN	Christophe	CSP AVIGNON

ARTICLE 2 - L'arrêté n° 2024-104 du 30/01/2024 est abrogé ;

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 06 FEV. 2025

Signé : Le Préfet Thierry SUQUET

Groupement des Opérations
Affaire suivie par Cdt Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**MODIFIANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS POMPIERS SPECIALISÉS
DANS LE DOMAINE DES RISQUES RADIOLOGIQUES
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2025**

LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** l'ordonnance 01-270 du 28 mars 2001 relative à la transposition des dispositions communes dans le domaine de la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2002-460 du 04 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants ;
- VU** le décret 2003-295 du 31 mars 2003 relatif aux interventions en situation d'urgence radiologique et en cas d'exposition durable ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 20 décembre 2002 fixant le guide national de référence relatif aux risques radiologiques ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine des risques radiologiques du département de Vaucluse pour l'année 2025, les personnels nommés dans le tableaux ci-dessous :

Liste d'aptitude OPS RAD 2025

Cdt	JAUNET Marc	GM2S2P
Conseiller technique départemental adjoint		
Cdt	FAVRE Vincent	Csp Avignon
Conseillers techniques		
Lcl	BOUIJOUX Eric	GFOR
Cdt	FULACHIER Julien	GPRB
Chefs de CMIR		
Lcl	DOPIERALA Gil	GRH
Cdt	BALLART Frédéric	Csp Cavaillon
Cdt	ESTEPA Patrick	GPRB
Cdt	MOREL Luc	GFOR
Cdt	PACOME Yvan	GFOR
Cdt	PAILLOUX Fabien	GPPR
Cdt	PERROT Serge	GSTL
Cne	BROCHIER Thomas	Codis
Cne	Planchon Jérôme	GPPR
Ltn	DEGRAEVE Ludovic	Cs Pertuis
Ltn	PATE-CAZAL Xavier	Csp Avignon
Ltn	RAIMBAULT Jacky	Cs Sorgues
Chefs d'équipe intervention		
Cne	DUNAND Laureen	Cs Bollène
Cne	Gauthier Alexandre	CSP Carpentras
Cne	LULLIN Stéphane	Cs Pertuis
Cne	PINCEMIN Hugues	GPRB
Ltn	CHEVIET Julien	Cs Pertuis
Ltn	CHABAS David	Csp Avignon
Ltn	HADJEDJ Guillaume	Csp Avignon
Ltn	JARRASSIER Rodolphe	Csp Cavaillon
Ltn	MARCHAND Yann	Csp Orange
Ltn	PASCAL Guillaume	Csp Avignon
Ltn	PEYSSON Christophe	Cs Bollène
Ltn	RODRIGO Diana	Csp Avignon
Adc	ALTIER Olivier	Csp Avignon
Adc	BAQUE François	Cs Pertuis
Adc	BEAUCHAUD Ludovic	Csp Orange
Adc	BOURGUE Jean-Michel	Cs Pertuis
Adc	BOYER Jean-Charles	Csp Orange
Adc	BOYER Laure	Csp Orange

Adc	CADET Patrick	Cs Pertuis
Adc	CHAPUY Cédric	Cs Sorgues
Adc	CORDIER Yannick	Csp Avignon
Adc	EBRO Jean-Pascal	Cs Pertuis
Adc	FEBRE Grégory	Csp Orange
Adc	FRANQUET Sabine	Csp Avignon
Adc	GERARD André	Cs Pertuis
Adc	GRATTE Christophe	Cs Sorgues
Adc	IMBERT Ludovic	Csp Avignon
Adc	KINE Jérôme	Cs Pertuis
Adc	LOIRET Mickaël	Codis
Adc	LOMBARD Pascal	Cs Sorgues
Adc	MARINETTI Steve	Csp Avignon
Adc	MARTINEZ Anthony	Csp Orange
Adc	MONDET Alban	Csp Avignon
Adc	PARDIGON Anthony	Csp Avignon
Adc	PORTE Fabien	Csp Orange
Adc	RIEUX-ARNAUD Marc	Csp Avignon
Adc	ROUBAUD Fabien	Csp Orange
Adc	ROUBAUD Julien	Csp Orange
Adc	RUFFINATTI Christophe	Cs Pertuis
Adc	SASTRE Patrick	Cs Pertuis
Adc	SUBRA Didier	Cs Pertuis
Adc	VALERIAN Michel	Cs Pertuis
Adj	AUBERT Olivier	Csp Orange
Adj	FAVIER Thomas	Csp Orange
Adj	PARIGUIAN Yannick	Cs Pertuis
Adj	VAN MINDEN Cédric	Csp Avignon
Sch	CHANUT-SOUCHE Loïc	Csp Orange
Sch	DELREUX Maxime	Csp Avignon
Sch	FEBRIER Cédric	Csp Orange
Sch	GERMAIN Vincent	Csp Avignon
Sch	ISABELLI Marion	Cs Pertuis
Sch	KERGOAT Kevin	Csp Avignon
Sch	LATOUR Sébastien	Csp Avignon
Sch	MONTEL Julien	Csp Avignon
Sch	MONTY Nicolas	Csp Avignon
Sch	XERRI Laurent	Cs Pertuis
Sgt	BUSETTA Ludovic	Csp Avignon
Sgt	NITASSE Quentin	Csp Orange
Cch	BARACCO Anthony	Csp Orange
Cch	MARTINIE Thibault	Csp Avignon
Cch	OLIGERI Matias	Csp Avignon
Cch	VITALBO Benoît	Cs Pertuis
Cpl	BONNET Jérémie	Cs Pertuis
Cpl	FERRIER Sébastien	Cs Pertuis
Cpl	GUSMAN Xavier	Cs Pertuis
Cpl	RAMOS Louis	Csp Avignon
Chefs d'équipe reconnaissance		
Sch	LAMACHERE Romain	Cs Pertuis
Sgt	POLAK Lucas	Csp Avignon
Cpl	FIOL Aurélien	Csp Avignon

Cpl	PEYTAUD Julie	Csp Avignon
Cpl	PONS Sabine	Cs Pertuis

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le **06 FEV. 2025**

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small upward stroke.

Signé: Le Préfet Thierry SUQUET



Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE DES PERSONNELS HABILITÉS A LA REALISATION DES MISSIONS DE
RECHERCHE DE CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE FEUX DE FORET(RCCIF) DE
VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2025**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** la circulaire NOR IOCE110842C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche de causes et circonstances d'incendie par les SIS ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine de la recherche de causes et circonstances d'incendie Feux de Forêt pour l'année 2025 :

Conseiller technique départemental RCCIF		
Cne	IBOT Lionel	GOPS
Conseiller technique départemental adjoint		
Lt-Col	AUGIER Pierre	GOPS
Cne	VINAI Guillaume	GPPR
INVESTIGATEURS INCENDIE		
Cdt	BALLART Frederic	CAVAILLON
Cne	BELLOT Guy	APT
Cne	GOMBERT Julien	APT
Ltn	MARTIN Arnaud	AVIGNON
EXP	ROBINAULT Yann	GOPS (?)

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 06 FEV. 2025



Signé : Le Préfet Thierry SUQUET



Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE OPERATIONNELLE DES PERSONNELS DES SYSTEMES
D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (SIC) DE SECURITE CIVILE
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2025**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L. 112-2, L. 721-2, L732-5, R. 741-1 et R. 741-3 ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1424-2 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2006-106 du 3 février 2006 relatif à l'interopérabilité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de sécurité civile ;
- VU** l'arrêté du 23 décembre 2009 relatif à l'ordre de base national des systèmes d'information et de communication de la sécurité civile ;
- VU** l'arrêté du 13 décembre 2016 relatif à la formation aux systèmes d'information et de communication
- VU** l'arrêté du 05 mai 2021 portant approbation de l'ordre de base départemental des systèmes d'information et de communication de la sécurité civile dans le département de Vaucluse
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

A R R E T E

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude du département de VAUCLUSE les personnels des systèmes d'information et de communication dont les noms suivent :

Commandant des Systèmes d'Information et de Communication (COMSIC)			
Lcl	SANTAMARIA	Michel	Etat-major
Conseiller Technique Départemental Adjoint			
Cdt	PAILLOUX	Fabien	GPPR
Officiers des Systèmes d'Information et de Communication (OFFSIC)			
Lcl	DURUPT	David	GM2S2P
Lcl	LINCK	Jérôme	GPRB
Cdt	ARNAUD	Christophe	GPPR
Cdt	AUGIER	Pierre	GPO
Cdt	BALLART	Frederic	CAVAILLON
Cdt	CHESNEL	David	GPO
Cdt	GARNIER	Yann	CTAU-CODIS
Cdt	JAUNET	Marc	GM2S2P
Cdt	SAISON	Laurent	GPRB
Cne	GERARD	Cyrille	GPRB
Cne	IBOT	Lionel	GPO
Cne	PETEILLE	Lionel	GPRB
Cne	VINAI	Guillaume	GPPR
Chefs de salle opérationnelle ou Adjoints			
Ltn	DAVID	Jeremie	CTAU-CODIS
Ltn	JARRASSIER	Rodolphe	CTAU-CODIS
Ltn	MOREAU	Jerome	CTAU-CODIS
Ltn	BENKAMLA	Baroudi	CTAU-CODIS
Ltn	MOULENE	Bruno	CTAU-CODIS
Ltn	ROUX	Helene	CTAU-CODIS
Adc	BOULGHOBRA	Cyrille	CTAU-CODIS
Adc	BOYER	Lionel	CTAU-CODIS
Adc	FERRIAUD	Jonathan	CTAU-CODIS
Adc	GUARINOS	Cyril	CTAU-CODIS
Adc	MARTEL	Patrice	CTAU-CODIS
Adc	MORELLI	Cédric	CTAU-CODIS
Adc	LAGIER	Frederic-Richard	CTAU-CODIS
Adc	LIBUTTI	Pierre	CTAU-CODIS
Adc	PAILLET	Laurent	CTAU-CODIS
Adc	SOULAVIE	Sylvain	CTAU-CODIS
Adc	TOUSSAINT	Stephane	CTAU-CODIS
Adj	ANDRIEU	Gilles	CTAU-CODIS
Adj	BOUKORRAS	Jean-Christophe	CTAU-CODIS
Adj	MARBOEUF	Valentin	CTAU-CODIS
Sch	PETITJEAN	Mathieu	CTAU-CODIS
Sch	PIAZZA	Maxime	CTAU-CODIS
Sch	VIGIER	Yannick	CTAU-CODIS
Sgt	LUCAS	Laurent	CTAU-CODIS
Opérateurs de salle opérationnelle : Opérateur de Coordination Opérationnelle (OCO)			
Ltn	MIELE	David	CTAU-CODIS
Ltn	RACHET	Philippe	CTAU-CODIS
Ltn	UBASSY	Christian	CTAU-CODIS
Ltn	MACHABERT	David	CTAU-CODIS
Ltn	MONGE	Olivier	CTAU-CODIS
Adc	TOLEDO	Julien	BASTIDE DES JOURDANS

Adj	LE FLOCH	Julien	CTAU-CODIS
Adj	MATHIEU	Xavier	CTAU-CODIS
Adj	LEGER	Christophe	CTAU-CODIS
Adj	BARTHELEMY	Florian	CTAU-CODIS
Adj	MILLON	Cyril	CTAU-CODIS
Adj	CHAUVET	Gilles	CTAU-CODIS
Adc	ROUX	Lionel	ISS
Adj	HOFFMANN	Thomas	CTAU-CODIS
Adj	VATON	Sebastien	CTAU-CODIS
Adj	RAULT	Baptiste	CTAU-CODIS
Sch	MEVEL	Kevin	CTAU-CODIS
Sch	UGHETTO	Romain	CTAU-CODIS
Sgt	BAZIN	Jonathan	VELLERON
Sgt	GAMEIRO	Ophélie	CTAU-CODIS
Cch	GUIBERT	Jean-Philippe	CTAU-CODIS
Cpl	BONET	Manuel	CTAU-CODIS
Opérateurs de Traitement des Appels d'Urgence (OTAU)			
Ltn	TENON	Frederic	MALAUCE
Adc	ALLIAUME	Anthony	CTAU-CODIS
Adc	LOIRET	Michael	CTAU-CODIS
Adj	BOURGUES	Vincent	CTAU-CODIS
Adj	REVOLON	Sandra	CTAU-CODIS
Adj	ALGOUD	Sylvain	CTAU-CODIS
Adj	PIERAGGI	Anne	CTAU-CODIS
Sch	DUFLOT	Jeremy	ORANGE
Sch	GRIVOLAS	Nicolas	CTAU-CODIS
Sch	PEYSSON	Antony	ISS
Sch	RINCON-GIMENEZ	Nicolas	CTAU-CODIS
Sch	SOLBES	Sylvain	CTAU-CODIS
Sgt	CLEMENTE	Loic	SARRIANS
Sgt	ABOUSALIM	Kalid	CARPENTRAS
Sgt	BONGRAND	Loan	AVIGNON
Cpl	PIERRE	Dimitri	GARANCE
Ltn	TENON	Frederic	MALAUCE
Adj	PIERAGGI	Anne	CTAU-CODIS
Opérateurs De Coordination Opérationnelle De Poste De Commandement Tactique (OCO-Pctac)			
Ltn	ACROUE	Patrick	AVIGNON
Ltn	ALOE	Didier	BOLLENE
Ltn	BARBERA	Mario	BOLLENE
Ltn	BREART	Alban	AVIGNON
Ltn	CHABAS	David	AVIGNON
Ltn	DUMAS	Jean-Michel	AVIGNON
Ltn	JORY	Michel	LE THOR
Ltn	LE BIVIC	Yan	LAURIS
Ltn	LE GUENNEC	Yves	BOLLENE
Ltn	MARTIN	Arnaud	AVIGNON
Ltn	PESENTI	Jean-Pierre	BOLLENE
Ltn	PEYSSON	Christophe	BOLLENE
Ltn	RAYNE	Elian	LE THOR
Ltn	SCOMA	Jerome	LAURIS
Ltn	VACHER	Christophe	AVIGNON
Ltn	VIRET	Vincent	AVIGNON
Adc	ALTIER	Olivier	LE THOR

Adc	ARNOUX	David	AVIGNON
Adc	ARTIOLI	David	AVIGNON
Adc	BIAGINI	Frédéric	LE THOR
Adj	BUIX	Guillaume	AVIGNON
Adc	CESSAT	Michel	BOLLENE
Adc	CHAMPION	Nicolas	BOLLENE
Adc	CHASTEL	Guillaume	AVIGNON
Adc	COLIN	Emmanuel	LAURIS
Adc	CRESTANI	Thierry	AVIGNON
Adc	DAVID	Sebastien	AVIGNON
Adc	DELHOMMELLE	Céline	LAURIS
Adc	DESBROSSES	Damien	AVIGNON
Adc	DOURY	Katia	AVIGNON
Adc	DUCELLIER	David	AVIGNON
Adc	ENTAT	Patrick	AVIGNON
Adc	ESTEVE	Geoffrey	AVIGNON
Adc	FEBRE	Grégory	BOLLENE
Adc	FELIX	Loïc	BOLLENE
Adc	FIGUEROLA	Frank	BOLLENE
Adc	FRANQUET	Sabine	AVIGNON
Adc	GAMEZ	Cédric	AVIGNON
Adc	GODON	Alexandre	BOLLENE
Adc	IMBERT	Ludovic	AVIGNON
Adc	JARDEZ	Gautier	BOLLENE
Adc	LEBRE	Frederic	LE THOR
Adc	LEGAGNEUX	Julien	BOLLENE
Adc	MARBET	Delphine	AVIGNON
Adc	MARINETTI	Steve	AVIGNON
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	MARTINEAU	Doriane	BOLLENE
Adc	MARTINEZ	Anthony	BOLLENE
Adc	MASSART	Stanislas	AVIGNON
Adc	MAURIN	Olivier	AVIGNON
Adc	MILLON	Gilles	BOLLENE
Adc	MONDET	Alban	AVIGNON
Adc	OLIGERI	Anthony	LE THOR
Adc	PALISSE	Cyril	BOLLENE
Adc	PARDIGON	Anthony	AVIGNON
Adc	PAU	Eric	AVIGNON
Adc	PERROT	Régis	BOLLENE
Adc	PRIEUR	Gregory	LE THOR
Adc	RAMMIT	Sandrine	AVIGNON
Adc	RIEUX-ARNAUD	Marc	AVIGNON
Adc	RIZZO	Fabian	BOLLENE
Adc	RODRIGUEZ	Alex	BOLLENE
Adj	RUS	Thierry	AVIGNON
Adc	SANJULLIAN	Christophe	AVIGNON
Adc	TCHERVENKOFF	Ivan	AVIGNON
Adc	TEYSSIER	Cyril	AVIGNON
Adc	VIAL	Frederic	AVIGNON
Adc	VIDA	Boris	LAURIS
Adc	VOREUX	Bruno	LAURIS
Adj	BAQUE	François	LAURIS
Adj	BAUDOUIN	Jeremy	BOLLENE
Adj	BORDEAU	Ludovic	BOLLENE

Adj	LABAREILLE	Nicolas	AVIGNON
Adj	LOZOYO	Miguel	AVIGNON
Adj	PIANETTI	Mickael	LAURIS
Adj	RIPERT	Gregory	AVIGNON
Adj	ROBERT	Damien	AVIGNON
Adj	VAN MINDEN	Cédric	AVIGNON
Sch	ALBERT	Anthony	AVIGNON
Sch	BLANC	David	LE THOR
Sch	BONGRAND	Loan	AVIGNON
Sch	CHEVALIER	Axel	AVIGNON
Sch	COSTANZO	Julien	AVIGNON
Sch	DELREUX	Maxime	BOLLENE
Sch	DEMUNIER	Eric	LE THOR
Sch	DEMUNIER	Loic	LE THOR
Sch	DUBOC	Martin	AVIGNON
Sch	FERLAND	Jean-Michel	LE THOR
Sch	GALLAND	Ludovic	BOLLENE
Sch	GOMEZ	William	LE THOR
Sch	IBOT	Jerome	BOLLENE
Sch	LAUGIER	Aurélie	AVIGNON
Sch	LEBLANC	Julien	BOLLENE
Sch	MANUSSET	Nicolas	AVIGNON
Sch	MARIN	Adrien	AVIGNON
Sch	MATHIEU	Aurélien	LE THOR
Sch	MONIER	Charles	AVIGNON
Sch	MONTEL	Julien	AVIGNON
Sch	MORARD	Fabrice	BOLLENE
Sch	PERREAU	Johann	AVIGNON
Sch	PORCHERON	Christophe	LAURIS
Sch	POULIN	Robin	LE THOR
Sch	PRIEUR	Gena	LE THOR
Sch	SIMON	Claude	LAURIS
Sch	VALENCIA	Mathieu	AVIGNON
Sch	VILLE	Christophe	BOLLENE
Sch	XAVIER	Ingrid	LE THOR
Sgt	ALTMAYER	Nicolas	LAURIS
Sgt	BERMOND-GONNET	Julien	AVIGNON
Sgt	COSMA	Mickael	AVIGNON
Sgt	COUDEVYLLE	Jean-Claude	AVIGNON
Sgt	DAVID	Anthony	AVIGNON
Sgt	HARNOUDS	Jordan	BOLLENE
Sgt	LE BIVIC	Killian	LAURIS
Sgt	MARIN	Mathilde	LE THOR
Sgt	PHILIPPE	Michael	AVIGNON
Sgt	POLAK	Lucas	AVIGNON
Sgt	POUJOL	Kevin	LE THOR
Cch	ANDRES	Stephane	AVIGNON
Cch	BONNOT	Morgan	LE THOR
Cch	JULLIEN	Sandra	BOLLENE
Cch	MANDELLI	Justine	LAURIS
Cch	PEREZ	Alexis	AVIGNON
Cch	ROULLIER	Noëlle	BOLLENE
Cpl	BERTHOMMIER	Thibault	AVIGNON
Cpl	CHAUMETTE	Frédéric	LE THOR
Cpl	COLLETIN	Laurent	LAURIS

Cpl	CONTI	Adrien	LAURIS
Cpl	DROUHARD	Coralie	BOLLENE
Cpl	SALES	Jean-Luc	BOLLENE
Cpl	CONTI	Adrien	LAURIS
Cpl	TOLOZANOT	Myriam	AVIGNON/LAURIS
Sap	AVRILLEAU	Isabelle	LAURIS
Sap	BERNARD	Pascal	LE THOR
Sap	DEVAUX	Carine	LAURIS
Sap	DOLHEM	Lucie	LE THOR
Sap	GORI	Jean-Baptiste	LAURIS
Sap	SORBET	Jérémy	LAURIS

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 06 FEV. 2025

Signé : Le Préfet Thierry SUQUET

Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE
DES SAPEURS POMPIERS SPECIALISÉS DANS LE DOMAINE DES RISQUES CHIMIQUES
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2025**

LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** l'ordonnance 01-270 du 28 mars 2001 relative à la transposition des dispositions communes dans le domaine de la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine des risques chimiques du département de Vaucluse pour l'année 2025, les personnels nommés dans le tableaux ci-dessous :

Conseiller Technique Départemental		
Cdt	Morel Luc	GFOR
Conseillers Techniques		
Lcl	Dopierala Gil	GRH
Lcl	Durupt David	GM2S2P
Chefs de CMIC		
Lcl	Bouijoux Eric	GFOR
Lcl	Favre Vincent	CSP Avignon
Lcl	Linck Jérôme	GPRB
Cdt	Arnaud Christophe	GPPR
Cdt	Chesnel David	GOPS
Cdt	Fulachier Julien	GPRB
Cdt	Grandmottet Sylvain	CSP Avignon
Cdt	Pailloux Fabien	GPPR
Cdt	Perrot Serge	GSTL
Cdt	Ricard Florent	CS Pertuis
Cne	Brochier Thomas	CODIS
Cne	Gérard Cyril	GPRB
Cne	Lullin Stéphane	CS Pertuis
Cne	Pincemin Hugues	GPRB
Cne	Planchon Jérôme	GPPR
Cne	Trevia Jean-Charles	GPRB
Ltn	Degraeve Ludovic	CS Pertuis
Ltn	Raimbault Jacky	CS Sorgues
Chefs d'équipe Intervention - Chefs d'équipe Reconnaissance		
Cne	Bachelier Damien	CSP Orange
Cne	Dunand Laureen	CS Bollène
Cne	Gauthier Alexandre	CSP Carpentras
Cne	Jane Jonathan	CS L'Isle sur la Sorgue
Ltn	Aloe Didier	CSP Avignon
Ltn	Breart Alban	CSP Avignon
Ltn	Chabas David	CSP Avignon
Ltn	Delcourt Hervé	CSP Cavaillon
Ltn	Mathieu Wilfried	CSP Cavaillon
Ltn	Meunier Maxime	GPRB
Ltn	Moulène Bruno	CSP Cavaillon
Ltn	Peysson Stéphane	CSP Avignon
Adc	Altier Olivier	CSP Avignon
Adc	Bonel Mickael	CSP Cavaillon
Adc	Boyer Johan	CSP Cavaillon
Adc	Boyer Thomas	CS Sorgues
Adc	Buix Guillaume	CSP Avignon
Adc	Chabran Jean-Michel	CS Sorgues
Adc	Charrasse Cyrille	CSP Avignon
Adc	Chastel Guillaume	CSP Avignon
Adc	Colin Emmanuel	CS Bollène

Adc	Desbrosses Damien	CSP Avignon
Adc	Fardel Thomas	CSP Avignon
Adc	Felix Loïc	CS Bollène
Adc	Gril Jean	CS Sorgues
Adc	Imbert Ludovic	CSP Avignon
Adc	Jardez Gauthier	CS Bollène
Adc	Lagier Frédéric	CSP Cavaillon
Adc	Laske Christophe	CSP Cavaillon
Adc	Malbec Frédéric	CSP Avignon
Adc	Marinetti Steve	CSP Avignon
Adc	Martineau Doriane	CS Bollène
Adc	Martinez Anthony	CS Bollène
Adc	Meniai Jasmin	CSP Cavaillon
Adc	Mondet Alban	CSP Avignon
Adc	Palisse Cyril	CS Bollène
Adc	Passevent Aurélien	CS Sorgues
Adc	Rambaud Gilles	CSP Cavaillon
Adc	Rieux-Arnaud Marc	CSP Avignon
Adc	Rizzo Fabian	CS Bollène
Adc	Rodriguez Alex	CS Bollène
Adc	Surel Hadrien	CS Bollène
Adc	Tassart Jérôme	CS Sorgues
Adc	Themines Richard	CSP Cavaillon
Adj	Barthelemy Florian	CODIS
Adj	Grivolas Nicolas	CODIS
Adj	Labareille Nicolas	CODIS
Adj	Mazière Samuel	CSP Avignon
Adj	Rault Baptiste	CODIS
Adj	Ripert Grégory	CSP Avignon
Sch	Amaridon Alexandre	CS Sorgues
Sch	Bongrand Loan	CSP Avignon
Sch	Cagnac Joris	CSP Cavaillon
Sch	Chevalier Axel	CSP Avignon
Sch	Ferland Jean-Michel	CSP Cavaillon
Sch	Galland Ludovic	CS Bollène
Sch	Girard Clément	CSP Avignon
Sch	Latour Sébastien	CSP Avignon
Sch	Marin Adrien	CSP Avignon
Sch	Monier Charles	CSP Avignon
Sch	Morard Fabrice	CS Bollène
Sch	Moureau Benjamin	CSP Cavaillon
Sch	Pontirolli Marc	CSP Cavaillon
Sch	Ville Christophe	CS Bollène
Sgt	Bermond-Gonnet Julien	CSP Avignon
Sgt	Calmel Guillaume	CSP Cavaillon
Sgt	Giraud Alexandra	CS Sorgues
Sgt	Lavielle Julien	CSP Cavaillon
Sgt	Polak Lucas	CSP Avignon
Sgt	Sias Renaud	CSP Avignon
Equipiers Reconnaissance		
Ltn	Bailly Thomas	CSP Cavaillon
Adc	Prieur Grégory	CSP Cavaillon
Adc	Ricciotti Fabien	CS Sorgues
Adj	Baudouin Jérémy	CS Bollène
Adj	Milesie Fabrice	CS Sorgues

Sch	Blanc Dorian	CSP Cavaillon
Sch	Delreux Maxime	CSP Avignon
Sch	Joulia Christian	CSP Avignon
Sch	Montel Julien	CSP Avignon
Sch	Monty Nicolas	CSP Avignon
Sch	Reynier Elodie	CS Sorgues
Sch	Roux Nicolas	CSP Avignon
Sgt	Palisse Julien	CSP Avignon
Sgt	Thirion Julien	CS Sorgues
Sgt	Touron Guillaume	CS Sorgues
Cch	Andres Stéphane	CS Bollène
Cch	Bonnot Morgan	CSP Avignon
Cch	Busetta Ludovic	CSP Avignon
Cch	Hinojo Julie	CSP Cavaillon
Cch	Sagnes Florent	CSP Avignon
Cpl	Derche Maeva	CSP Avignon
Cpl	Jaubert Nathan	CS Bollène
Cpl	Maison Yohan	CSP Cavaillon
Cpl	Sale Jean-Luc	CS Bollène
Cpl	Rodrigo Patrick	CSP Cavaillon

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 06 FEV. 2025



Signé: Le Préfet Thierry SUQUET



Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE DEPARTEMENTALE DU GROUPE
DE SECOURS EN MILIEU PERILLEUX ET EN MONTAGNE (SMPM 84)
DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2025**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance en Milieu Périlleux ;
- VU** l'arrêté du 8 décembre 2000 fixant le guide national de référence relatif aux secours en montagne ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs – pompiers volontaires ;
- VU** la circulaire n° 94/193 C du Ministre de l'Intérieur du 30 juin 1994 ayant pour objet l'agrément de stage « Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux » ;
- VU** la note d'information n° 93-1397 du Ministre de l'Intérieur du 9 août 1993 relative au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} – Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale du Groupe de secours en milieu périlleux et en montagne pour l'année 2025, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

LISTE OPS DU SMPM 2025			
Conseiller Technique Départemental SMPM			
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Chef de section Nord			
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS
Chef de section Centre			
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Chef de section Sud			
Adc	LAGNEL	Olivier	APT
Chef de section SSSM			
Inf	NERAULT	Louis	AVIGNON
Chef de section Neige			
Ltn 2	DEMANGEON	Cédric	CAVAILLON
Chef de section Spéléo			
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Chefs d'unité IMP 3			
Ltn	MAUPETIT	Mickaël	ISLE/SORGUE
Ltn	DEMANGEON	Cedric	CAVAILLON
Ltn	ENAUULT	Nathanaël	CAVAILLON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Adc	LAGNEL	Olivier	APT
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	MAURIN	Olivier	AVIGNON
Adc	PEYSSON	Stephane	AVIGNON
Adc	GRIL	Jean	AVIGNON
Adc	JACQUES	Mathieu	APT
Adj	GLEIZE	Christian	CARPENTRAS
Adj	CHASTAN	David	DENTELLES
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS
Sch	ROCARPIN	Olivier	APT
Sgt	COUTAREL	Guillaume	VAISON LA ROMAINE
Équipiers IMP 2			
Ltn	VACHE	Frédéric	DENTELLES
Adc	COTTON	Mike	ISLE/SORGUE
Adc	FARGIER	Vincent	CARPENTRAS
Adc	RUS	Thiery	AVIGNON
Adc	REVOLON	Sandra	CODIS
Adc	IZNARDO	Frédéric	MONTEUX
Adj	ALGOUD	Sylvain	CODIS
Adj	MARILLET	Benjamin	Orange
Adj	RAYNAUD	Xavier	DENTELLES
Sch	BELMONTE	Laurent	Carpentras
Sch	BLANC	Dorian	Cavaillon
Sch	GÉRARD	Fabien	APT
Sch	COSTANZO	Julien	AVIGNON
Sch	HESENDEZ	Sebastien	DENTELLES
Sch	JUGE	Damien	CAVAILLON
Sch	MACARI	Stephane	ISLE/SORGUE
Sch	DEJOYE	Cathy	APT

Sch	CHANTOISEAU	Teddy	ISLE/SORGUE
Sgt	ALBERT	Anthony	AVIGNON
Sgt	ANNEST	Dilan	DENTELLES
Sgt	KERGOAT	Rémy	CAVAILLON
Sgt	BONGRAND	Loan	AVIGNON
Sgt	LECLERCQ	Romain	AVIGNON
Sgt	MANUSSET	Nicolas	AVIGNON
Sgt	ROJAS	Clément	Carpentras
Sgt	MOUREAU	Benjamin	CARPENTRAS
Cch	BLOT	Théo	Cavaillon
Cch	PAULO	Nicolas	CARPENTRAS
Cch	PHILIPPE	Mickaël	AVIGNON
Cch	ROSS	Axel	AVIGNON
Cch	CALMEL	Guillaume	CAVAILLON
Cpl	HINOJO	Julie	CAVAILLON
Cple	BESNARD	Eugénie	Apt
Cpl	PASZIERE	Vincent	AVIGNON
Cpl	TRAMIER	Pierre	ISLE/SORGUE
Équipiers IMP 1 SSSM			
MED	BENEZRA	Stephane	CARPENTRAS
MED	AUBERT	Thomas	AVIGNON
MED	MEROUR	Coralie	AVIGNON
Inf	FRITSCH	Marion	ISLE
Inf	HENAREJOS	Fabien	APT
Inf	NERAULT	Louis	AVIGNON
Inf	DUPUY	Amélie	CARPENTRAS
Équipiers IMP 1			
Adc	MUSICHINI	FABIEN	CARPENTRAS
Sch	AUBERT	FLORIAN	CARPENTRAS
Sch	PORTE	Nicolas	Carpentras
Cch	MARTINIE	THIBAUD	AVIGNON
Cpl	BOETSCH	STEVIE	VAISON
Cpl	GARCIA	NOLAN	AVIGNON
Cpl	GUIBERT	Mickël	Apt
Cpl	MAISON	YOHAN	CAVAILLON
Cpl	BENON	VALENTIN	ISLE
Cpl	NOWACKI	STANISLAS	ISLE
Cpl	MANGIN	ANTOINE	CAVAILLON
Cpl	FELGEIROLLES	Florian	VAISON LA ROMAINE
Cpl	OLIGERI	MATHIAS	AVIGNON
Chefs d'unité IMP3 interventions milieu enneigé			
Ltn	DEMANGEON	Cedric	CAVAILLON
Ltn	ENault	Nathanaël	CAVAILLON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adj	GLEIZE	Christian	CARPENTRAS
Adj	CHASTAN	David	DENTELLES
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS
Sch	ROCARPIN	Olivier	APT
Sgt	COUTAREL	Guillaume	VAISON LA ROMAINE
Équipiers interventions milieu enneigé			
Ltn	VACHE	Frédéric	DENTELLES
Adc	COTTON	Mike	ISLE/SORGUE
Adc	FARGIER	Vincent	CARPENTRAS
Adj	ALGOUD	Sylvain	CODIS
Sgt	MOUREAU	Benjamin	CARPENTRAS

Sgt	TRAMIER	Pierre	ISLE/SORGUE
Sgt	PAULO	Nicolas	CARPENTRAS
Chefs d'unité interventions sites souterrains (ISS)			
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Sgc	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS
Équipiers SSSM interventions sites souterrains (ISS)			
MED	BENEZRA	Stephane	CARPENTRAS
MED	AUBERT	Thomas	AVIGNON
MED	MEROUR	Coralie	AVIGNON
Inf	NERAULT	Louis	AVIGNON
Inf	HENAREJOS	Fabien	APT
Équipiers interventions sites souterrains (ISS)			
Sch	GERARD	Fabien	APT
Sauveteurs Spécialisés Hélicoptés (SSH)			
Ltn	DEMANGEON	Cedric	CAVAILLON
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Sgc	ROCARPIN	Olivier	APT
Équipe complémentaire interventions hélicoptées			
Ltn	MAUPETIT	Mickaël	ISLE/SORGUE
Ltn	ENAUULT	Nathanaël	CAVAILLON
Adc	LAGNEL	Olivier	APT
Adc	PEYSSON	Stephane	AVIGNON
Adc	MAURIN	Olivier	AVIGNON
Adj	GLEIZE	Christian	CARPENTRAS
Adj	JACQUES	Mathieu	APT
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS
Équipiers interventions Canyon (CAN 1)			
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Vérificateurs des équipements de protection individuelle			
Ltn	DEMANGEON	Cedric	CAVAILLON
Adc	FOSALVA	Élian	VAISON LA ROMAINE
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Adc	LAGNEL	Olivier	APT
Adc	CHASTAN	David	DENTELLES
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS
Sch	ROCARPIN	Olivier	APT
Sgt	PAULO	Nicolas	CARPENTRAS
Cpl	PASZIERE	Vincent	AVIGNON

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 06 FEV. 2025



Signé : Le Préfet Thierry SUQUET

Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE DES SAPEURS POMPIERS APTES A EXERCER DANS LE DOMAINE
DE LA PREVENTION DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2025**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- VU** l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012158-00010 du 6 juin 2012 fixant la composition et le fonctionnement de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de Vaucluse ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013094-0001 du 4 avril 2013 portant modification de la composition de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de Vaucluse ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2013094-003 du 4 avril 2013 fixant la composition et le fonctionnement de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

A R R E T E

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude du département de VAUCLUSE dans le domaine de la prévention pour l'année 2025, les personnels dont les noms suivent :

Liste d'aptitude ...PREVENTION.....2025

Responsable départemental de prévention PRV 3			
Ltn-col	LINCK	Jérôme	GPRB
Responsable départemental de prévention Adjoint PRV 3			
Cdt	ESTEPA	Patrick	GPRB
Officiers PRV 3			
Cdt	FULACHIER	Julien	Antenne Centre
chefs d'antenne prévention PRV 2			
Cdt	FULACHIER	Julien	Antenne Centre
Cdt	ESTEPA	Patrick	Antenne Sud
Cdt	SAISON	Laurent	Antenne Nord
préventionnistes PRV 2			
Cdt	ARNAUD	Christophe	GPPR
Lt 1ère Cl.	CORNOLLE	Pascal	Antenne Sud
A/C	DEVILLIERS	François	Antenne Centre
Cne	FREUDENREICH	Hervé	Antenne Nord
Cne	GARNODON	Gérald	Antenne Sud
Cne	GERARD	Cyrille	Antenne Nord
Lt 1ère Cl.	MEUNIER	Maxime	Antenne Centre
Lt 1ère Cl.	MIOTTO	Anthony	Antenne Centre
Lt 1ère Cl.	PELE	Stephane	Antenne Nord
Lt 2ème Cl.	PASQUINI	Julien	Antenne Centre
Cne	PETEILLE	Lionel	Antenne Centre
Cne	PINCEMIN	Hugues	GPRB
Cne	TREVIA	Jean-Charles	Antenne Nord

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 20 FEV. 2025


Signé : Le Préfet Thierry SUQUET

Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**MODIFIANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE DES SAPEURS POMPIERS
SPECIALISES DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE AQUATIQUE A VICTIMES
DU DEPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2025**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
 - VU** le code de la sécurité intérieure;
 - VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
 - VU** l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels ;
 - VU** l'arrêté du 7 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;
 - VU** l'arrêté du 30 septembre 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU** l'arrêté du 8 août 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs – pompiers volontaires ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale des sauveteurs aquatiques à victimes du Vaucluse pour l'année 2025, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Liste d'Aptitude OPS 2025 SECOURS AQUATIQUE A VICTIME

Conseiller technique départemental			
Cdt	PERROT	Serge	GSTL
Conseiller technique départemental adjoint			
Conseillers Techniques SAV3 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)			
Cdt	ARNAUD	Christophe	GPPR
Cdt	BALLART	Frédéric	Cavaillon
Cdt	GARNIER	Yann	CODIS
Cdt	JALABERT	Alain	Orange
Cdt	PERROT	Serge	GSTL
Ltn	MARTIN	Arnaud	Avignon
A/C	BOYER	Jean-Charles	Orange
A/C	BUSEINE	Thomas	Cavaillon
A/C	DUBAN	Eric	Orange
A/C	PALISSE	Cyril	Bollène
A/C	RECTON	Frédéric	Apt
A/C	REZOUALI	Frédéric	Isle sur la Sorgue
A/C	RUFFINATI	Christophe	Pertuis
A/C	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
A/C	THERON	Magali	Cavaillon
A/C	VALERIAN	Michel	Pertuis
Adj	VAYSON	Christophe	Cavaillon
Adj	RINCON-GIMENEZ	Nicolas	CODIS
Sauveteurs SAV2 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)			
A/C	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Sgt	DUCLOS	Nicolas	Pertuis
A/C	MAURIN	Olivier	Avignon
Cap	CARRIER	Kevin	Cavaillon
Sauveteurs SAV1 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)			
A/C	ALESSIO	Thomas	Apt
Cap	BESNARD	Eugénie	Apt
A/C	CHEVALLIER	Benoit	Apt
A/C	DEMANGEON	Guillaume	Apt
Sgt	JACQUET	Nicolas	Apt
A/C	ACHARD	Jérémy	Avignon
Ltn	ACROUE	Patrick	Avignon
Sgt	ALBERT	Anthony	Avignon

Adc	BELMONTE	Jérôme	Avignon
Sgt	BONNOT	Morgan	Avignon
Ltn	BREART	Alban	Avignon
Ltn	CHABAS	David	Avignon
A/C	CHASTEL	Guillaume	Avignon
Adj	CHAUVET	Laurent	Avignon
A/C	CORDIER	Yannick	Avignon
Sgt	DRIVOT	Matthieu	Avignon
A/C	DUCELLIER	David	Avignon
A/C	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
C/C	GARAOYA	Jordan	Avignon
S/C	GIRARD	Clément	Avignon
S/C	LAURE	Fabrice	Avignon
A/C	MASSART	Stanislas	Avignon
Adj	MAZIERE	Samuel	Avignon
Adc	MONGE	Olivier	Avignon
Sgt	MONIER	Charles	Avignon
Sgt	MONTEL	Julien	Avignon
Cap	PEREZ	Alexis	Avignon
S/C	PONGE	Remy	Avignon
C/C	POULLOT	Adrien	Avignon
Sgt	REYNAUD	Jean-Baptiste	Avignon
Adj	REYNIER	Thomas	Avignon
S/C	ROUX	Nicolas	Avignon
Adj	RUS	Thierry	Avignon
Sgt	LEBLANC	Julien	Bollène
A/C	AKAR	Karim	Carpentras
A/C	AMBROGINI	Nicolas	Carpentras
A/C	ANGELRAS	David	Carpentras
S/C	BELMONTE	Laurent	Carpentras
Sgt	BONET	Mickaël	Carpentras
C/C	COMTE	Gregory	Carpentras
S/C	COUDRAY	Pierreyves	Carpentras
A/C	DEGRUTERE	Gérard	Carpentras
S/C	DELPOZO	Daniel	Carpentras
S/C	DEMENKOFF	Boris	Carpentras
A/C	EREVANIAN	Cédric	Carpentras
S/C	BLANC	Dorian	Cavaillon
Sgt	CALMEL	Guillaume	Cavaillon
Sgt	KERGOAT	Remy	Cavaillon
A/C	LAGIER	Frédéric	Cavaillon
S/C	PONTIROLI	Marc	Cavaillon
A/C	PRIEUR	Grégory	Cavaillon
Sgt	SANTAMARIA	Thomas	Cavaillon
Adj	ANDRIEU	Gilles	CODIS

Adj	ALIAUME	Anthony	CODIS
Adj	BARTHELEMY	Florian	CODIS
Adj	FERRIAUD	Jonathan	CODIS
Adj	HOFFMANN	Thomas	CODIS
Adj	MARBOEUF	Valentin	CODIS
Ltn	MORELLI	Cédric	Orange
Sgt	PIAZZA	Maxime	CODIS
S/C	RAULT	Baptiste	CODIS
Adj	UGHETTO	Romain	CODIS
A/C	BARRAUD	Jérémy	Isle sur la Sorgue
C/C	BELLOC	Clara	Isle sur la Sorgue
A/C	BLANC	Samuel	Isle sur la Sorgue
S/C	LAUPIN	Martial	Isle sur la Sorgue
Cap	LECLERC	Thomas	Isle sur la Sorgue
Sgt	LETRENEUF	Kevin	Isle sur la Sorgue
A/C	LIBUTTI	Pierre	Isle sur la Sorgue
A/C	VIGNE	Gilles	Isle sur la Sorgue
Adj	AUBERT	Olivier	Orange
Cne	BACHELIER	Damien	Orange
Ltn	BEZIERS	Gilles	Orange
S/C	FOURNVAL	Jonathan	Orange
C/C	GIL	Adrien	Orange
A/C	MARTINEZ	Anthony	Orange
A/C	PORTE	Fabien	Orange
Adj	GRIFFARD	Patrick	Pertuis
Sgt	MOREAU	Mélodie	Pertuis
A/C	TIBLE	Thierry	Pertuis
A/C	CHABRAN	Jean-Michel	Sorgues
A/C	DUPONT	Samuel	Sorgues
Cne	GRAND	Guillaume	Sorgues
Sgt	HURTADOS	Jordan	Sorgues
Adj	MATTEINI	Cédric	Vaison la Romaine
S/C	PAUL	Guillaume	Vaison la Romaine
Sgt	VERNET	Laurent	Vaison la Romaine
Sauveteurs équipe complémentaire SSH "SAV-Héli"			
A/C	BOURDIN	Nathanael	Avignon
A/C	BOYER	Jean-Charles	Orange
A/C	DUBAN	Eric	Orange
Ltn	LIUTI	Sébastien	Carpentras
A/C	PALISSE	Cyril	Bollène
A/C	RECTON	Frédéric	Apt
A/C	REZOUALI	Frédéric	Isle sur la Sorgue
S/C	RINCON-GIMENEZ	Nicolas	Valréas
A/C	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
A/C	VALERIAN	Michel	Pertuis

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 20 FEV. 2025



Signé : Le Préfet Thierry SUQUET

Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE DES SAPEURS POMPIERS
SPECIALISES DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE DEBLAIEMENT DU
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2025**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté de 8 avril 2003 fixant le guide national de référence au sauvetage déblaiement ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** la note du 22 avril 2003 n° BFACS/ES/AA 2003-785 bis ayant pour objet le sauvetage déblaiement ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine du sauvetage déblaiement pour l'année 2025, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Liste d'aptitude OPS 2025

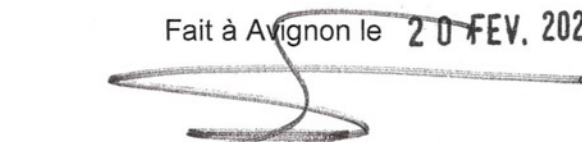
Conseiller Technique Départemental (1)			
Cdt	AROCA	Eddy	Carpentras
Conseiller Technique Départemental Adjoint (1)			
Cne	CANTANHEDE	Ludovic	GRH
SDE 3 - Conseillers Techniques (7)			
Lcl	CHAUSSINAND	Philippe	GTER
Lcl	ACED	Nicolas	GSTL
Cdt	SAUTEL	Jean-Jacques	SDIS
Cne	BELLOT	Guy	Apt
Cne	CANTANHEDE	Ludovic	GRH
Ltn	KERBRAT	Didier	Vaison la Romaine
Ltn	PRINCE	Didier	Cavaillon
Agents qualifiés RISQUES BATIMENTAIRES (10)			
Lcl	CHAUSSINAND	Philippe	GTER
Cdt	ACED	Nicolas	GSTL
Cdt	AROCA	Eddy	Carpentras
Cdt	SAUTEL	Jean-Jacques	SDIS
Cne	BELLOT	Guy	Apt
Ltn	BERLIOZ	Laurent	Orange
Ltn	KERBRAT	Didier	Vaison la Romaine
Ltn	PRINCE	Didier	Cavaillon
Adc	FEBRE	Grégory	Orange
Exp	BARTEAU	Eric	GFOR
SDE 2 (34)			
Cne	VINAÏ	Guillaume	GPPR
Ltn	ACROUE	Patrick	Avignon
Ltn	AGULHON	Patrick	Visan
Ltn	ALOE	Didier	Avignon
Ltn	CHAIX	Laurent	Valréas
Ltn	GROSJEAN	Philippe	Carpentras
Ltn	LEGUENNEC	Yves	Bollène
Ltn	MAUPETIT	Mickaël	Isle sur la Sorgue
Ltn	MOREAU	Jérôme	Orange
Ltn	PASQUINI	Julien	GPPR
Adc	ANGELRAS	David	Carpentras
Adc	ANGELRAS	Romain	Carpentras
Adc	BARRAUD	Jérémy	Isle sur la Sorgue
Adc	BEAUCHAUD	Ludovic	Orange
Adc	BOURDIN	Nathanaël	Avignon
Adc	CADET	Patrick	Pertuis
Adc	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
Adc	FEBRE	Grégory	Orange
Adc	GAMEZ	Cédric	Avignon

Adc	LATOIR	Pierre-Joffre	Vaison la Romaine
Adc	LEBRUN	Mickaël	VdR
Adc	LIBUTTI	Pierre	Isle sur la Sorgue
Adc	LOMINI	Bruno	Isle sur la Sorgue
Adc	LUFIN	Gregory	Sorgues
Adc	MARION	Pascal	Vaison la Romaine
Adc	MARTEL	Patrice	CODIS
Adc	MELCHIOR	Stéphane	Carpentras
Adc	PRIEUR	Grégory	Cavaillon
Adc	RAMBAUD	Gilles	Cavaillon
Adc	RODRIGUEZ	Alex	Bollène
Adj	AUBERT	Olivier	Orange
Adj	ROBERT	Damien	Avignon
Sch	ROCARPIN	Olivier	Apt
Cch	BATHELIER	Luc	Valréas
SDE 1 (47)			
Ltn	EL AOUNI	Rabie	Beaumes de Venise
Ltn	LIUTI	Sébastien	Carpentras
Ltn	TARDY	Florian	Caderousse
Adc	BANON	Steve	Vallée du Rhône
Adc	BOYER	Jean-Charles	Orange
Adc	CARRARETTO	Frédéric	Carpentras
Adc	CLERC	Yohan	Isle sur la Sorgue
Adc	FIGUEROLA	Franck	Bollène
Adc	FRANQUET	Sabine	Avignon
Adc	GLEIZE	Christian	Carpentras
Adc	IMBERT	Ludovic	Avignon
Adc	MARBET	Delphine	Avignon
Adc	MAXIMIN	Christophe	Monteux
Adc	PAILLET	Laurent	Isle sur la Sorgue
Adc	PARDIGON	Anthony	Avignon
Adc	PAU	Eric	Avignon
Adc	PORTE	Fabien	Orange
Adc	ROUCHET	Grégory	GFOR
Adc	TEYSSIER	Cyril	Avignon
Adc	VALERIAN	Michel	Pertuis
Adj	MACCARI	Stéphane	Isle sur la Sorgue
Adj	VAUGOYEAU	Cédric	Orange
Sch	BELMONTE	Laurent	Carpentras
Sch	BORDEAU	Ludovic	Bollène
Sch	CASTELLARIN	Vanessa	Pernes les Fontaines
Sch	COSTA	Romain	Caumont
Sch	FEBRIER	Cédric	Orange
Sch	ISABELLI	Marion	Pertuis
Sch	RIZZETTO	Fabien	Gordes

Sch	SOLBES	Sylvain	CODIS
Sch	SURROQUE	Laurent	Bonnieux
Sgt	GUNDERMANN	Thibault	Cavaillon
Sgt	JOULIA	Christian	Avignon
Sgt	KERGOAT	Kevin	Avignon
Sgt	MARILLET	Benjamin	Orange
Sgt	PAUL	Guillaume	Vaison la Romaine
Cch	BONET	Manuel	CODIS
Cch	ESPANA	Lucas	Apt
Cch	LAVIELLE	Julien	Cavaillon
Cch	LE COGUEC	Mathieu	Orange
Cap	BONNET	Jérémie	Pertuis
Cap	LECLERC	Thomas	Isle sur la Sorgue
Cap	LLUCH	Jeanne-Marie	Cavaillon
Cap	MASSART	Yohan	Apt
Cap	TOUJA	Chloé	Orange
Cap	TOUTAIN	David	Orange
Cap	VEITH	Jordan	Pertuis

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 20 ~~FEV.~~ 2025


 Signé : Le Préfet Thierry SUQUET



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service Départemental
d'Incendie et de Secours de Vaucluse**

Groupement des Opérations
Affaire suivie par Lcl Pierre AUGIER
Tél : 04 90 81 69 11
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : augier.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**MODIFIANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE
DES PLONGEURS DE LA SECURITE CIVILE
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2025**

LE PREFET DE VAUCLUSE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 28 janvier 1991 définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans des opérations hyperbares ;
- VU** l'arrêté du 15 mai 1992 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail en milieu hyperbare ;
- VU** l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le guide national de référence relatif aux secours subaquatiques ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 15 juillet 2022 relatif à la désignation et aux missions des référents de spécialités mentionnés à l'article R. 722-1 du code de la sécurité intérieure ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRÊTE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du département de Vaucluse pour l'année 2025, les personnels nommés ci-après :

Réfèrent départemental plongée hyperbare			
Cne	GRAND	Guillaume	Sorgues
Conseiller technique départemental et hyperbare			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Conseiller technique apte 50 mètres			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Chef d'unité apte 50 mètres			
Ltn	MONGE	Olivier	CODIS
Adc	PRIEUR	Grégory	Cavaillon
Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
Adj	ANDRIEU	Gilles	CODIS
Adj	RINCON-GIMENEZ	Nicolas	CODIS
Sch	ROUX	Nicolas	Avignon
Equipier apte 50 mètres et initié Nitrox			
Adc	ACHARD	Jérémie	Avignon
Adc	BELMONTE	Jérôme	Avignon
Adc	CHASTEL	Guillaume	Avignon
Adc	CHAUVET	Laurent	Avignon
Adc	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
Adc	MASSART	Stanislas	Avignon
Adj	BARTHELEMY	Florian	CODIS
Adj	MARBOEUF	Valentin	CODIS
Sch	LAURE	Fabrice	Avignon
Sch	MONIER	Charles	Avignon
Equipier apte 30 mètres			
Sch	GIRARD	Clément	Avignon
Sch	PONGE	Remy	Avignon
Cch	GARAYOA	Jordan	Avignon
Cch	PEREZ	Alexis	Avignon
Qualifié SNL 2			
Ltn	MONGE	Olivier	CODIS
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Adc	CHAUVET	Laurent	Avignon
Adj	BARTHELEMY	Florian	CODIS
Qualifié SNL 1			
Adc	BELMONTE	Jérôme	Avignon
Adc	CHASTEL	Guillaume	Avignon
Adc	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
Adj	ANDRIEU	Gilles	CODIS
Adj	MARBOEUF	Valentin	CODIS
Sch	MONIER	Charles	Avignon
Sch	ROUX	Nicolas	Avignon
Nitrox confirmé			
Ltn	MONGE	Olivier	CODIS
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Adc	PRIEUR	Grégory	Cavaillon
Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 05 MARS 2025

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line.

Signé : Le Préfet Thierry SUQUET